

ACTION URGENTE

BANGLADESH. ON IGNORE OÙ SE TROUVE UN UNIVERSITAIRE BANGLADAIS

Mubashar Hasan, éminent universitaire bangladais, n'a été ni vu ni entendu depuis le 7 novembre et pourrait avoir fait l'objet d'une disparition forcée.

Mubashar Hasan, qui enseigne à l'université Nord-Sud du Bangladesh, est porté disparu depuis trois jours, ce qui laisse à craindre qu'il ait été soumis à une disparition forcée. Mubashar Hasan est un chercheur très réputé sur les groupes religieux au Bangladesh, qui travaille avec des agences des Nations unies et des universités à l'échelon international.

Les amis de Mubashar Hasan craignent qu'il n'ait été soumis à une disparition forcée en raison de ses activités de recherche universitaire. On est sans nouvelles de Mubashar Hasan depuis qu'il a assisté à Dacca à une réunion du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui s'inscrivait dans le cadre d'un projet mené sous l'égide du bureau de la Première ministre du Bangladesh. Mubashar Hasan a quitté la réunion vers 18 h 30. Peu après, selon un journaliste qui a obtenu ses relevés téléphoniques, son téléphone a cessé de fonctionner.

À 19 heures, la famille de Mubashar Hasan, ne le voyant pas revenir, a commencé à s'inquiéter. Ce jour-là, il avait dit à son père qu'il rentrerait chez lui juste après la réunion du PNUD. À 22 heures, sa famille s'est rendue au poste de police de Khilgaon Thana pour déposer une plainte (« *general diary* »), faisant part de ses inquiétudes quant à la disparition de Mubashar Hasan. La famille a également porté plainte auprès du 3^e Bataillon d'action rapide, une unité d'élite de la police bangladaise.

Ces trois dernières années, des centaines de personnes – des militants de l'opposition, pour la plupart – ont été illégalement arrêtées et placées en détention secrète. Cependant, ces 15 derniers jours, des informations dignes de foi ont indiqué que d'autres militants avaient été portés disparus, faisant craindre une répression accrue. Les victimes de disparition forcée au Bangladesh courent un risque élevé de torture ou d'autres formes de mauvais traitements.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais ou en bengali) :

- appelez les autorités bangladaises à ordonner sans délai l'ouverture d'une enquête sur ce qu'il est advenu de Mubashar Hasan et l'endroit où il se trouve, et à tenir sa famille dûment et régulièrement informée de l'évolution de l'enquête ;
- engagez-les à diligenter immédiatement une enquête impartiale, indépendante et efficace sur cette disparition forcée et sur toutes les autres, à rendre publiques les conclusions de ces investigations et à traduire en justice les responsables présumés dans le cadre de procès équitables, sans recourir à la peine de mort.
- appelez-les à mettre fin à la pratique des disparitions forcées, ainsi qu'à signer et à ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;
- priez-les instamment de veiller à ce que les militants, les défenseurs des droits humains, les journalistes, les universitaires et les membres de l'opposition politique puissent exercer pacifiquement leurs droits à la liberté d'expression et à la liberté d'association.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 25 DÉCEMBRE 2017 À :

Première ministre Sheikh Hasina
Prime Minister's Office, Old Sangshad
Bhaban, Teigaon, Dhaka 1215
Bangladesh
Fax : +88 02 9133722
Courriel : info@pmo.gov.bd
Formule d'appel : Honourable Prime Minister, / Madame la Première ministre,

Inspecteur général de police A.K.M. Shahidul Hoque
6 Phoenix Road, Fulbaria Office of the
Inspector General 1000 Dhaka,
Bangladesh Fax : +88 02 7125840
Courriel : ig@police.gov.bd
Formule d'appel : Dear Inspector General, / Monsieur,

Copies à :

Ministre des Affaires étrangères
H.E Mr Abul Hassan Mahmood Ali, M.P.
Ministry of Foreign Affairs
Segunbagicha, Dhaka 1000, Bangladesh
Fax : +88 02 9562188

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Bangladesh dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

BANGLADESH. ON IGNORE OÙ SE TROUVE UN UNIVERSITAIRE BANGLADAIS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les disparitions forcées se poursuivent à un rythme alarmant au Bangladesh ; les victimes sont pour la plupart des sympathisants du Parti nationaliste du Bangladesh et de la *Jamaat-e-Islami*, deux partis d'opposition. Selon *Human Rights Watch*, des centaines de personnes ont été illégalement arrêtées et placées en détention secrète par les autorités bangladaises. *Odhikar* (Droits), organisation bangladaise de défense des droits humains, a signalé que les forces de sécurité, en 2016, avaient arrêté au moins 90 personnes dont on n'avait pas eu de nouvelles par la suite. Les autorités continuent à nier toute responsabilité et les familles des victimes n'ont pas été informées de l'endroit où se trouvent leurs proches.

Les disparitions sont souvent le fait du Bataillon d'action rapide (RAB), des services d'enquête de la police (DB) ou d'autres forces de sécurité non identifiées. Le RAB, service d'élite de la police bangladaise chargé de la lutte contre la criminalité, a pour mandat spécifique de « vaincre le terrorisme ». Des groupes de défense des droits fondamentaux, dont Amnesty International, ont recueilli des informations sur toute une série de violations des droits humains commises par le RAB depuis sa création, en 2004. Il s'agit notamment de disparitions forcées, de détentions illégales, d'exécutions extrajudiciaires et d'actes de torture. Le RAB a rejeté toutes les allégations faisant état de violations. Celles-ci se poursuivent dans une impunité quasi totale, car les autorités bangladaises refusent généralement d'enquêter sur les accusations portées contre le RAB, même lorsque des plaintes officielles sont déposées auprès des services de police.

En février 2017, le Groupe de travail des Nations unies sur les disparitions forcées ou involontaires s'est dit préoccupé par le nombre croissant de disparitions forcées au Bangladesh.

Le parti au pouvoir, la Ligue Awami, est arrivé aux affaires en 2009, promettant une « tolérance zéro » pour les violations des droits humains, mais la pratique des disparitions forcées a été utilisée contre toute une série de personnes, notamment celles soupçonnées d'activités criminelles, de liens avec des groupes armés et d'appartenance à des partis de l'opposition.

Aux termes de l'article 2 de la Convention internationale sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, on entend par disparition forcée « l'arrestation, la détention, l'enlèvement ou toute autre forme de privation de liberté par des agents de l'État ou par des personnes ou des groupes de personnes qui agissent avec l'autorisation, l'appui ou l'acquiescement de l'État ». Ces agissements sont suivis « du déni de la reconnaissance de la privation de liberté ou de la dissimulation du sort réservé à la personne disparue ou du lieu où elle se trouve, la soustrayant à la protection de la loi ».

Nom : Mubashar Hasan
Homme

AU 252/17, ASA 13/7439/2017, Bangladesh, 13 novembre 2017